

Faculté des lettres, des arts et des langues étrangères

Département des langues étrangères

Niveau : 1^{ère} année Licence

Module : SHS

Cours 02/Semestre 02

Nombre de séances : 02

L'anthropologie

I/Définition :

L'anthropologie est, en résumé, la science qui étudie l'homme dans divers contextes physiques (anatomiques, biologiques, morphologiques, physiologiques, évolutifs, etc.) et culturels (social, religieux, psychologiques, géographiques, etc.).

Le terme *anthropologie* vient de deux mots grecs, *anthrôpos*, qui signifie « homme », et *logos*, qui signifie science, parole, discours. Or, jusqu'au 19^{ème} siècle, cette science faisait parti des sciences philosophiques.

L'anthropologie est une science qui se consacre à l'étude de l'être humain d'une manière holistique. ... Autrement dit, cette science étudie l'origine et le développement de la variabilité humaine et des modes de comportement sociaux à travers le temps et l'espace.

En d'autres termes, L'anthropologie étudie principalement les rites et les croyances, les structures de parenté et les mariages, et les institutions. Plus généralement, elle cherche à « penser et comprendre l'unité de l'homme à travers la diversité des cultures ».

L'anthropologie étudie dans son acception la plus large le genre humain. L'anthropologie est en ce sens pendant longtemps une branche du savoir philosophique. Descartes, Hobbes, Rousseau ou encore Kant avec *L'anthropologie du point de vue pragmatique* participent de cette forme première de l'anthropologie. Elle s'est ensuite développée au cours du xix^e siècle en tant que science pour répondre aux observations faites sur la diversité physique et culturelle de l'espèce humaine. Le terme même d'anthropologie a changé de sens au fil des découvertes et en suivant les différents courants de pensée.

En plus à ces définitions, on peut citer la vision de l'anthropologie, de quelques savants imminents :

- Buffon (1707-1788) (est un naturaliste, mathématicien, biologiste, cosmologiste, philosophe et écrivain français) : il définit dans son *Traité des variations de l'espèce humaine* (1749) l'« Anthropologie » comme l'équivalent de l'« Histoire naturelle de l'Homme ».

- Denis Diderot (1713-1784) (est un écrivain, philosophe et encyclopédiste français des Lumières, à la fois romancier, dramaturge, conteur, essayiste, dialoguiste, critique d'art, critique littéraire et traducteur) : il propose en 1751 une définition plus étroite en faisant de l'anthropologie un équivalent de l'anatomie.

- Emmanuel Kant (1724-1804) (est un philosophe allemand, fondateur du criticisme et de la doctrine dite « idéalisme transcendantal ») : il conteste et critique ces visées dans son ouvrage *l'anthropologie d'un point de vue pragmatique* publié en 1798, où le philosophe désigne plutôt ainsi la connaissance que l'Homme a de lui-même comme « habitant de la terre qui est inscrit par sa sensibilité et sa raison dans des relations empiriquement nécessaires avec les êtres du monde ».

II/ Evolution de l'anthropologie :

On peut dire que cette science est passée par quatre grandes périodes :

II.1/ De 1850 à 1920 : le racialisme catalogue les types humains et les groupes sociaux (il atteindra ses limites puis sera abandonné autour de 1890), et l'évolutionnisme s'intéresse au développement supposé d'un état « sauvage » vers la civilisation. L'adjectif « primitif » est ainsi utilisé des années 1860 aux années 1950 avant de s'incliner devant la complexité de toutes les sociétés humaines³⁶. Lewis Henry Morgan (1818-1881), Edward Tylor (1832-1917) et James George Frazer (1854-1941) sont des anthropologues évolutionnistes connus.

II.2/ De 1880 à 1940 : le diffusionnisme s'oriente vers l'évolution des différentes civilisations et la façon dont elles se sont diffusées dans le monde, du point de vue culturel. Le culturalisme originaire des États-Unis s'oppose au racialisme et à l'évolutionnisme en essayant d'adopter une démarche objective étudiant directement les cultures vivantes³⁷. Franz Boas (1858-1942) en est l'un des représentants importants.

II.3/ De 1920 à 1950 : le fonctionnalisme, sous l'influence d'Émile Durkheim, commence à étudier l'humanité dans son ensemble en se préoccupant des « besoins universels des sociétés humaines et des différentes manières de les satisfaire »

II.4/ Entre 1950 et 1980 : le structuralisme, courant européen développé par Claude Lévi-Strauss, et le néo-évolutionnisme, courant américain plus proche du matérialisme et des théories darwiniennes, finissent par se rapprocher sous l'impulsion de Lévi-Strauss et de Georges Balandier.

II/ Classification de l'anthropologie :

Il faut noter que l'histoire de l'anthropologie a vu plusieurs classifications dont on peut citer :

II.1 Classification de Paul Broca (1824-1880) :

Essentiellement, il divisait l'anthropologie en deux grandes divisions : générale et spéciale.

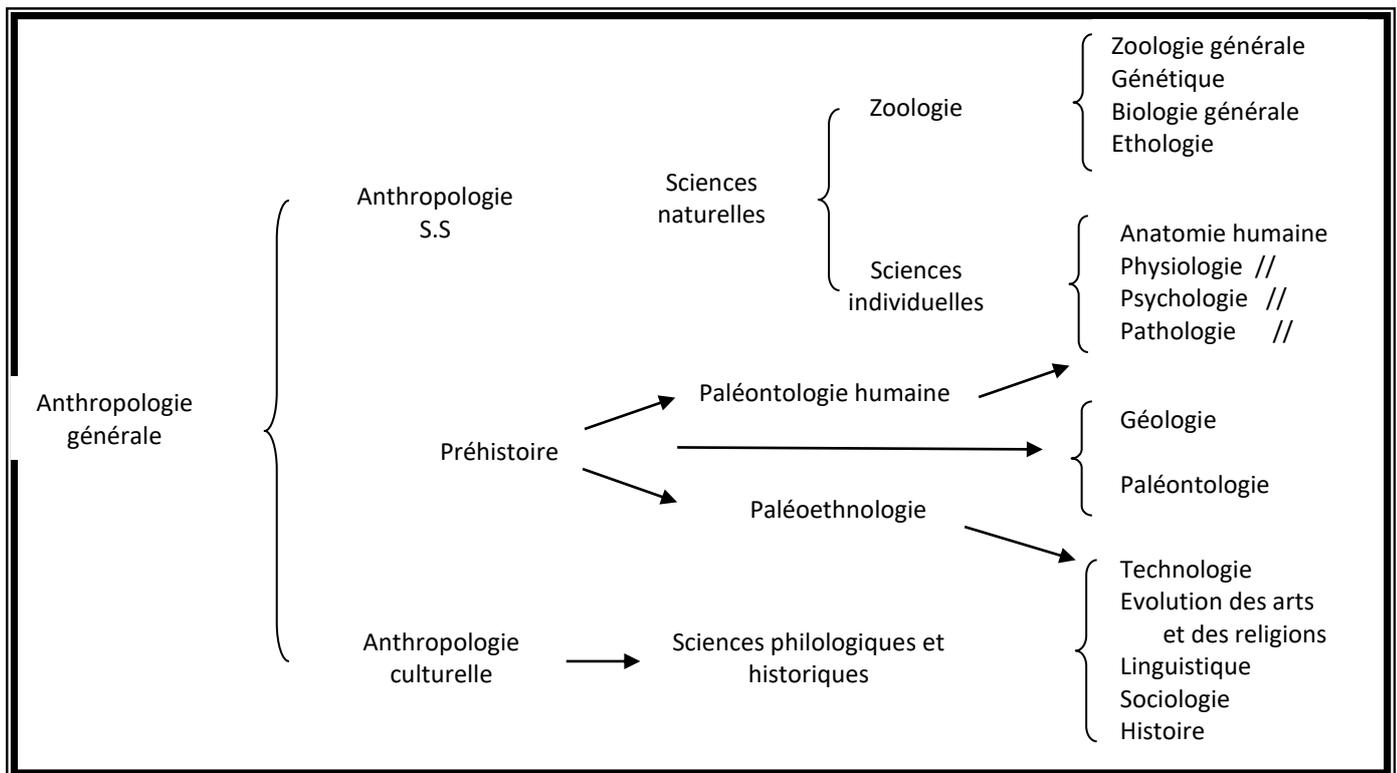
II.1.1 L'anthropologie générale : comprend d'après P. Broca, l'anthropologie zoologique (c'est-à-dire la place de l'homme dans la série animale), l'anthropologie biologique et la psychologie comparée des races.

II.1.2 L'anthropologie spéciale : comprend l'ethnologie et l'ethnographie.

II.2 Classification d'Henri Victor Vallois (1889-1981) :

Est un anthropologue et paléontologue¹, il a mis sur pied en 1944, dans son ouvrage « les races humaines », une taxonomie des races des êtres humains qui divisait les humains en quatre groupes composés de vingt-sept « race ». Il est à noter que le consensus scientifique actuel rejette la notion de « race humaine ».

En 1940, il a classé les sciences anthropologiques dans le schéma qui suit :



Classification anthropologique de vallois

¹ Paléontologue : scientifique qui s'occupe de l'étude des restes des fossiles des êtres vivant du passé.

II.3 Classification de Félix Regnault (1863-1938) :

Anthropologue et médecin français, en 1931, a classé les sciences anthropologiques en deux grandes classes comme indiqué dans le tableau qui suit :

Série des bioanthropologies	Série des nooanthropologies
<ul style="list-style-type: none">- l'anthropographie,- l'anthropologie,- l'anthropologie- l'anthropotechnie,- l'anthropogénie- l'anthropologie appliquée	<ul style="list-style-type: none">- la psychographie- la psychologie- la psychologie générale- la psychotechnie- la psychogénie- La psychologie appliquée- l'ethnologie générale- l'ethnologie- l'ethnotechnie,- l'ethnogénie- l'ethnogénie appliquée

Nb : Pour plus de détail de cette terminologie, voir l'étude de Regnault.

II.4 Classification de Rudolf Martin (1864-1925) :

Est un anthropologue suisse spécialiste de l'anthropologie physique. En 1914, il a subdivisé l'anthropologie stricto sensu en quatre parties à savoir :

II.4.1 Généralité anthropologique :

Cette division comporte les définitions, les méthodes et la bibliographie, en d'autres termes, les techniques anthropologiques.

II.4.2 Anthropologie générale:

On trouve dans cette partie des questions biologiques (hérédité, sélection, biologie raciale, anthroposociologie).

II.4.3 Anthropologie spéciale ou systématique :

Cette division traite de la somatologie (caractères extérieurs), la morphologie ou la mérologie (organes), la physio-psychologie et la pathologie.

II.4.4 L'anthropographie :

Etude descriptive des races actuelles et des races fossiles.

II.5 Classification d'Adolf Hans Schultz (1891-1976) :

Anthropologue suisse d'origine allemande. En 1930, il adopte une classification en trois parties :

- L'étude de l'homme considéré comme un primate (évolution de l'homme).

- L'étude de la différenciation de l'humanité en groupes (races).

- l'étude des effets de l'hérédité et du milieu sur l'Homme (biologie humaine).

II.5 Classification de Saller (1891-1976) :

En 1957, Saller propose la classification suivante :

II.5.1 Anthropologie générale :

Cette classe comprend :

- A- Définition et objet
- B- Histoire de l'anthropologie.
- C- Génétique et systématique
- D- Primatologie
- E- Classification des races.
- F- Constitutions.

II.5.2 Anthropologie systématique :

Cette classe comprend :

- A- Anthropologie somatique (morphologique et physiologique)
- B- Anthropologie psychologique
- C- Anthropologie constitutionnelle.

II.5.3 Anthropologie appliquée :

Cette classe comprend :

- A- Anthropologie pratique
- B- Anthropologie médico-légal.
- C- Biologie des populations et Eugénique.
- D- Médecine Anthropologique.

Il est à noter que les centres d'intérêt et les tendances méthodologiques chez les anthropologues sont sources de cette diversité dans les classifications.

